



MANUEL DE CONTRÔLE INTERNE, POLITIQUE DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

Le présent Manuel de Contrôle Interne et de Protection des Lanceurs d'Alerte constitue un outil essentiel de gouvernance, de transparence et de conformité d'AGCE International. Il définit les mécanismes de contrôle, de prévention des risques, de protection des ressources et de surveillance des opérations de l'organisation. Il établit également un cadre sécurisé permettant à toute personne de signaler, en toute confidentialité et sans crainte de représailles, tout acte de fraude, corruption, abus ou irrégularité. Ce document traduit l'engagement d'AGCE International en faveur de l'intégrité, de la redevabilité, de la bonne gouvernance et du respect des standards internationaux de gestion et de conformité.

**MANUEL DE CONTRÔLE INTERNE, POLITIQUE DE
PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE ET
TABLEAU DE BORD DE CONFORMITÉ**

PRÉAMBULE

Dans un environnement institutionnel de plus en plus exigeant en matière de gouvernance, de transparence, de conformité réglementaire et de redevabilité envers les parties prenantes, AGCE International s'engage à renforcer en permanence ses mécanismes de contrôle, de gestion des risques et de prévention des irrégularités afin de garantir une administration saine, efficace et conforme aux meilleures pratiques nationales et internationales.

En tant qu'organisation non gouvernementale œuvrant dans les domaines de l'action humanitaire, du développement durable, de l'innovation socio-économique et numérique, de la coopération internationale et du renforcement des capacités, AGCE International reconnaît que la confiance de ses bénéficiaires, partenaires, bailleurs de fonds, autorités publiques, donateurs et membres repose sur sa capacité à démontrer une gouvernance exemplaire, une gestion rigoureuse des ressources et une culture institutionnelle fondée sur l'intégrité et la responsabilité.

Le présent document constitue un cadre de référence stratégique destiné à consolider les dispositifs internes de gouvernance et de conformité de l'organisation. Il regroupe trois instruments complémentaires et indissociables : le Manuel de Contrôle Interne, la Politique de Protection des Lanceurs d'Alerte et le Tableau de Bord de Conformité. Ensemble, ces outils contribuent à la prévention, à la détection et à la correction des risques susceptibles d'affecter la performance, la réputation, la crédibilité ou la pérennité de l'organisation.

Le Manuel de Contrôle Interne définit les principes, procédures, responsabilités et mécanismes de contrôle permettant d'assurer une gestion efficace, transparente et sécurisée des ressources humaines, financières, matérielles, informationnelles et numériques de l'organisation. Il vise à garantir la fiabilité des opérations, la protection des actifs, la qualité des informations produites et le respect des obligations légales, réglementaires et contractuelles.

La Politique de Protection des Lanceurs d'Alerte établit quant à elle un cadre sécurisé permettant à toute personne agissant de bonne foi de signaler des faits susceptibles de constituer une fraude, une corruption, un abus de pouvoir, un conflit d'intérêts, une violation des règles internes ou toute autre pratique contraire aux valeurs et aux intérêts légitimes d'AGCE International. Cette politique garantit la confidentialité des signalements, la protection des personnes concernées contre toute forme de représailles et le traitement impartial des alertes reçues.

Le Tableau de Bord de Conformité constitue un outil de pilotage et de suivi permettant à l'organisation d'évaluer en permanence le niveau de respect de ses obligations institutionnelles, administratives, financières, juridiques, fiscales, sociales, opérationnelles et éthiques. Il favorise une culture d'amélioration continue, facilite la prise de décision stratégique et contribue au renforcement de la performance globale de l'organisation.

Par l'adoption du présent dispositif, AGCE International affirme sa volonté de promouvoir une gouvernance responsable, de prévenir les risques de fraude et de corruption, de renforcer la transparence dans la gestion de ses activités et de garantir le respect des normes les plus élevées en matière d'intégrité institutionnelle. Ce document s'inscrit pleinement dans la vision de l'organisation visant à devenir une référence africaine et internationale en matière de bonne gouvernance, d'action humanitaire, de développement durable et d'innovation socio-économique et numérique.

L'ensemble des dirigeants, membres, collaborateurs, volontaires, consultants, partenaires et représentants d'AGCE International est tenu de respecter les dispositions du présent document et de contribuer activement à sa mise en œuvre effective, dans l'intérêt de l'organisation, de ses bénéficiaires et de l'ensemble de ses parties prenantes.

I. MANUEL DE CONTRÔLE INTERNE

Objectif général

Garantir la maîtrise des opérations, la fiabilité des informations, la protection des actifs et la conformité réglementaire.

Les cinq piliers du contrôle interne

1. Environnement de contrôle

- Organigramme officiel ;
- Fiches de poste ;
- Délégations de pouvoirs ;
- Code d'éthique.

2. Évaluation des risques

- Cartographie annuelle des risques ;
- Classification des risques ;
- Plan de mitigation.

3. Activités de contrôle

- Double signature bancaire ;
- Autorisation préalable des dépenses ;
- Vérification documentaire ;
- Inventaires physiques ;
- Réconciliations bancaires mensuelles.

4. Information et communication

- Rapports périodiques ;
- Procédures documentées ;
- Archivage sécurisé.

5. Suivi et amélioration

- Contrôles trimestriels ;
- Audits annuels ;
- Plans d'actions correctifs.

II. POLITIQUE DE PROTECTION DES LANCEURS D'ALERTE

Objet:

Permettre le signalement sécurisé de tout acte susceptible de porter atteinte à l'intégrité de l'organisation.

Signalements couverts

- Corruption ;
- Fraude ;
- Harcèlement ;
- Détournement ;
- Discrimination ;
- Violations des procédures ;
- Violations des droits humains.

Canaux de signalement

- Adresse électronique dédiée ;
- Formulaire sécurisé ;
- Courrier confidentiel ;
- Comité d'éthique et de conformité.

Garanties offertes

- ✓ Confidentialité absolue ;
- ✓ Anonymat lorsque possible ;
- ✓ Protection contre les représailles ;
- ✓ Traitement impartial.

Procédure de traitement

1. Réception de l'alerte ;
2. Enregistrement sécurisé ;
3. Analyse préliminaire ;
4. Investigation ;
5. Rapport de conclusions ;
6. Actions correctives ;
7. Clôture du dossier.

III. TABLEAU DE BORD DE CONFORMITÉ ET DE PERFORMANCE (COMPLIANCE DASHBOARD)

Domaine : Gouvernance

- Nombre de réunions statutaires réalisées.
- Taux d'application des décisions.
- Taux de présence des administrateurs.

Domaine : Conformité

- Taux de conformité réglementaire.
- Nombre d'observations d'audit.
- Nombre de non-conformités détectées.
- Taux de correction des non-conformités.

Domaine : Transparence financière

- Pourcentage des dépenses justifiées.
- Délai moyen de production des rapports financiers.
- Nombre d'audits réalisés.
- Nombre de recommandations appliquées.

Domaine : Gestion des risques

- Nombre de risques critiques identifiés.
- Taux de traitement des risques.
- Niveau d'exposition résiduelle.
- **Domaine : Ressources humaines**
- Nombre de formations conformité réalisées.
- Taux de signature du Code d'éthique.
- Taux de satisfaction du personnel.

Domaine : Partenariats et bailleurs

- Nombre de partenaires actifs.
- Taux de renouvellement des partenariats.
- Niveau de satisfaction des bailleurs.
- Montant des financements mobilisés.

Domaine : Impact social

- Nombre de bénéficiaires atteints.
- Nombre de projets exécutés.
- Taux d'atteinte des résultats.
- Taux de satisfaction des bénéficiaires.

Domaine : Transformation numérique

- Niveau de digitalisation des processus.
- Nombre de documents numérisés.
- Taux de disponibilité des plateformes.
- Nombre d'incidents de cybersécurité.
- **Fréquence de mise à jour**
- **Mensuelle pour les indicateurs opérationnels ;**
- Trimestrielle pour les indicateurs stratégiques ;
- Annuelle pour les indicateurs institutionnels.

Validation

Le tableau de bord est validé par la Direction Exécutive, le Comité de Conformité et le Comité des Sages avant diffusion aux partenaires concernés.

Ces cinq instruments forment ensemble un **Système Intégré de Gouvernance et de Conformité (SIGC)** qui peut être annexé au rapport de partenariat AGCE International – Cabinet Stratégie SARL et présenté aux bailleurs internationaux comme preuve de maturité institutionnelle, de maîtrise des risques, de transparence financière et d'engagement envers les standards internationaux de gouvernance. Ce dispositif peut également servir de base à une future certification qualité, conformité ou gouvernance reconnue à l'échelle internationale.

Fait 1er Janvier 2026

Mis à jour le 18/06/2026 pour servir et faire valoir ce que de droit

Pour le Conseil des Sages tenant lieu de conseil d'administration:
Le Président Général de AGCE International

Visa de Certification du Comité des Sages

Le présent document est certifié authentique et approuvé par le **Comité des Sages de l'ONG AGCE International**. Son contenu reflète fidèlement les décisions, réalisations et engagements institutionnels validés par l'organisation. Pour toute vérification officielle, veuillez scanner le Code QR d'authentification sécurisé.

